



408B RUBBER RENUE™

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification**Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification****Identificateur de Produit :** 408B Rubber Renue™**Autre Moyens d'Identification :** Non disponible**N° de Pièces Connexes :** 408B-125ML, 408B-250ML, 408B-1L**Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique****Usage :** Régénérateur rajeunissant de caoutchouc**Usage contre-indiqué :** Non disponible**Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur****Fabricant**MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADAMG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA +1-800-340-0772**FAX** +1-800-340-0773**COURRIEL** support@mgchemicals.com**WEB** www.mgchemicals.com +1-905-331-1396**FAX** +1-905-331-2682**COURRIEL** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente) :** fds@mgchemicals.com**Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence****Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT** (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)




Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

408B RUBBER RENUE™
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Liquide Inflammable	2	Danger	Flamme
Danger par Aspiration	1	Danger	Santé
Cancérogénicité	2	Attention	Santé
Toxicité pour Organes Cibles Expositions Répétées	2	Attention	Santé
Irritation Cutanée	2	Attention	Exclamation
Irritation Oculaire	2	Attention	Exclamation
Toxicité pour Organes Cibles Exposition Unique	3	Attention	Exclamation
Dangers pour le Milieu Aquatique Chronique	3	<i>nil</i>	<i>nil</i>

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	DANGER
Symboles	Mention de Danger
	H225 : Liquide et vapeur très inflammables
	H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H351 : Susceptible de provoquer le cancer H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes (oreille interne, foie) à la suite d'expositions répétées ou d'exposition prolongée
	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H315 : Provoque une irritation cutanée H335 : Peut irriter les voies respiratoires H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Suite de section sur la page suivante

408B RUBBER RENUE™*Continuation...*

Symboles	Mention de Danger
<i>Aucun symbole</i>	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors portées des enfants.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les vapeurs, brouillards et aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et tout autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.
P273	Éviter le rejet de l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée, ou de la mousse pour l'extinction.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P301 + P310, P331	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.
P303 + P361 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau ou se doucher.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Suite de section sur la page suivante

408B RUBBER RENUÉ™
Continuation...

Intervention	Conseils de Prudence
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P314	Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.
Stockage	Conseils de Prudence
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger / Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Sans objet	Sans objet

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
1330-20-7	xylène (mélange d'isomères)	35-45%
67-64-1	acétone	25%
100-41-4	éthylbenzène	10-15%
119-36-8	salicylate de méthyle	15%

408B RUBBER RENUE™**Section 4 : Premiers Soins***Condition d'Exposition**Code SGH : Conseils de Prudence***EN CAS D'INGESTION**

P301 + P310, P331, P308 + P313

Symptômes Immédiat*nausée, faiblesse, maux de tête, douleurs abdominales, étourdissement, somnolence***Intervention**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)

P303 + P361 + P352, P332 + P313, P363, P308 + P313

Symptômes Immédiat*peau sèche, rougeur, irritation***Intervention**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau ou se doucher.

En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

P305 + P351 + P338, P337 + P313

Symptômes Immédiat*rougeur, irritation sévère, douleur***Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Suite de section sur la page suivante

408B RUBBER RENUE™*Continuation...*

EN CAS D'INHALATION	P304 + P340, P312, P308 + P313
Symptômes Immédiat	<i>nausée, faiblesse, maux de tête, douleurs abdominales, étourdissement, somnolence, irritation respiratoire</i>
Symptômes Différé	<i>respiration profonde et rapide, nausée</i>
Intervention	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**Moyens d'extinctions**

En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

Danger Spécifiques

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.

Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

Produits de Combustion

Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂).

Pompier

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

408B RUBBER RENUÉ™**Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

Protection Individuelle	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
Précautions à Prendre pour l'Intervention	Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards ou aérosols.
Précautions pour l'Environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.
Méthode de Confinement	Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
Méthode de Nettoyage	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu. RECOMMANDATION : Utiliser un récipient à déchet en acier inoxydable ou en acier au carbone.
Méthode d'Élimination	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

Section 7 : Manutention et Stockage

Prévention	Tenir hors de portée des enfants. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et tout autre source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards et aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Manutention	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.

Suite de section sur la page suivante

408B RUBBER RENUE™

Stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
xylène (mélange d'isomères)	ACGIH	100 ppm	150 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	100 ppm	150 ppm
	Canada AB	100 ppm	150 ppm
	Canada BC	100 ppm	150 ppm
	Canada ON	100 ppm	150 ppm
	Canada QC	100 ppm	150 ppm
acétone	ACGIH	500 ppm	750 ppm
	U.S.A. OSHA PEL	1000 ppm	Non établi
	Canada AB	500 ppm	750 ppm
	Canada BC	250 ppm	500 ppm
	Canada ON	500 ppm	750 ppm
	Canada QC	750 ppm	1000 ppm
éthylbenzène	ACGIH	100 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	100 ppm	125 ppm
	Canada AB	100 ppm	125 ppm
	Canada BC	20 ppm	Non établi
	Canada ON	100 ppm	125 ppm
	Canada QC	100 ppm	125 ppm

Note : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA, et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

Paramètres de Contrôles

Ventilation Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Suite de section sur la page suivante

408B RUBBER RENUE™

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux	<p>Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.</p> <p>RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.</p>
Protection de la Peau	<p>Pour des contacts prolongés, porter des gants en alcool polyvinyle, en caoutchouc butyle ou d'autres gants résistant aux produits chimiques.</p> <p>Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.</p>
Protection Respiratoire	<p>Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs et fumées, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.</p> <p>Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.</p> <p>RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.</p>

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

408B RUBBER RENUE™
Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité	1%
Apparence	Transparent, tinte orange	Limite Supérieure d'Inflammabilité	12%
Odeur	Aromatique	Pression de Vapeur @ 20 °C	10 hPa [7.6 mmHg]
Seuil d'Odeur	Non disponible	Densité de Vapeur	>2 (Air =1)
pH	Non disponible	Densité Relative @25 °C	0.89
Point de Fusion/ Point de Congélation	Non disponible	Solubilité Dans l'Eau	Immiscible
Point Initial d'Ébullition	>56 °C [>133 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Non disponible
Point d'Éclair ^{a)}	-17 °C [1.4 °F]	Température d'Auto-inflammation	Non disponible
Taux d'Évaporation	Non disponible	Température de Décomposition	Non disponible
Inflammabilité	Très inflammable	Viscosité @40 °C	<20.5 mm ² /s

a) Valeur coupelle fermée

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les flammes nues, les étincelles, les autres sources d'ignition et les substances incompatibles.
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, bases fortes
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

408B RUBBER RENUE™**Section 11 : Données Toxicologiques****Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Provoque de la rougeur, irritation sévère, et douleur.
Peau	Provoque de la peau sèche, rougeur, irritation.
Inhalation	Peut provoquer une toux, des maux de gorge, une nausée, des maux de tête, de l'étourdissement et de la somnolence. Une surexposition grave peut mener à une perte de conscience.
Ingestion	Peut provoquer une nausée, une faiblesse, ou des maux de tête (Voir aussi les symptômes pour l'inhalation).
Chronique	<p>L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau.</p> <p>L'exposition répétée ou à long terme peut être cancérigène pour l'homme selon des études par inhalation sur rats. L'inhalation ou l'ingestion de fortes doses peut provoquer une dépression du système nerveux central.</p> <p>L'exposition à long terme avec une co-exposition à des bruits forts peut entraîner une perte auditive.</p>

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
xylène (mélange d'isomères)	4 350 mg/kg Rat	>1 700 mg/kg Lapin	5 000 ppm 4 h Rat
éthylbenzène	3 500 mg/kg Rat	>5 000 mg/kg Lapin	35 500 mg/m ³ 2h Souris
salicylate de méthyle	887 mg/kg Lapin	>5 000 mg/kg Rat ^{a)}	Non disponible

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d'ECHA furent consultées.
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

a) Selon la Fiche de Données de Sécurité de Sigma-Aldrich version 4.2, Date : 02/20/2013

Suite de section sur la page suivante

408B RUBBER RENUE™**Autre Effets Toxiques****Corrosion/irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée selon des tests Draize sur des animaux.

Lésions/irritation des yeux

Provoque une sévère irritation oculaire. Des études sur des lapins indiquent un effet conjonctival (rougeur) qui est complètement réversible pendant une période de sept jours.

Sensibilisation respiratoire et de la peau

(risque de réactions allergiques)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

(risque de cancer)

Éthylbenzène [No. CAS 100-41-4]

C.I.R.C Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme

ACGIH A3 : Cancérogène confirmé pour les animaux avec effets inconnues pour l'homme.

CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertoire comme carcinogène

NTP (National Toxicology Program) : Non répertorié

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles — exposition unique

L'inhalation du mélange d'isomères de xylène peut affecter le système nerveux central par inhalation provoquant de l'étourdissement et de la somnolence. Peut irriter les voies respiratoires.

Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées

L'exposition répétée ou à long terme au p-xylène et éthylbenzène avec une co-exposition à des bruits forts peut entraîner une perte auditive (dégradation cochléaire) selon des études par inhalation sur des rats.

La surexposition prolongée et répétée peut provoquer des effets néfastes pour le foie, les reins, et le système nerveux central.

Danger d'aspiration

Le mélange est classifié comme danger d'aspiration de catégorie 1.

408B RUBBER RENUE™**Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Le mélange d'isomères de xylène a une toxicité aiguë pour milieu aquatique de catégorie 2 avec un CL50 96 h minimale de 2.5 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc).

L'éthylbenzène a une toxicité aiguë pour milieu aquatique de catégorie 2 avec un CL50 96 h minimale de 4.2 mg/L pour *Oncorhynchus mykiss* (truite arc) ; CE50 48 h de 2.5 mg/L pour *Daphnia magna* (Puce d'eau).

Le salicylate de méthyle n'est pas classable pour le milieu aquatique par manque de donnée.

Écotoxicité Aiguë

Voir l'écotoxicité chronique

Écotoxicité Chronique

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet de l'environnement.

Biodégradation

Facilement biodégradable. Le produit est volatil et peu soluble dans l'eau. Dans l'eau et le sol, il est biodégradable en par des mécanismes aérobies et anaérobies. La photooxydation dans l'atmosphère prend typiquement entre 0.5 à 1.5 jours.

Autres Effets

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) actuel selon les autorités Américaines (EPA) et Canadiennes (LCPE).

Composé Organique Volatile (COV) actuel = 75% [495 g/L]

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

408B RUBBER RENUE™
Section 14 : Information Relatives au Transport
Voie Terrestre

Référez aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 5 L ou moins
 408B-125ML, 408B-250ML, 408B-1L
Quantité Limitée


Voie Aérienne

Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 5 L ou moins
 408B-125ML, 408B-250ML, 408B-1L
Quantité Limitée
 Qté Net Max/Pqt
 = 10 L



Tailles jusqu'à 60 L (passager), 220 L (fret)
 À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT
Numéro UN : UN1307
Appellation Réglementaire : XYLÈNES
Classe : 3
Groupe d'Emballage : III
Polluant Marin : Non


Voie Maritime

Référez au Règlement IMDG.

Tailles de 5 L ou moins
 408B-125ML, 408B-250ML, 408B-1L
Quantité Limitée



Tailles supérieures à 5 L
 À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT
Numéro UN : UN1307
Appellation Réglementaire : XYLÈNES
Classe : 3
Groupe d'Emballage : III
Polluant Marin : Non



Note : L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

408B RUBBER RENUE™**Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

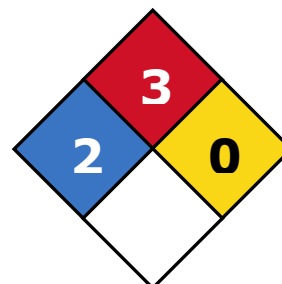
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

USA**Autres Classifications****Codes® HMIS**

SANTÉ :	*	2
INFLAMMABILITÉ :		3
RISQUE PHYSIQUE :		0
PROTECTION PERSONELLE :		

CODES 704 NFPA®

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit contient de l'éthylbenzène et des xylènes qui sont répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

Suite de section sur la page suivante

408B RUBBER RENUE™

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient de l'éthylbenzène (No. CAS 100-41-4 ; quantité rapportable = 1 000 lb) et des xylènes (No. CAS 1330-20-7 ; quantité rapportable = 100 lb) qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

Ce produit contient de l'acétone (No. CAS 67-64-1), qui est assujetties sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5000 lb (2268 kg).

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, révision Sept 2, 2011, É.-U.).

Ce produit contient du éthylbenzène (No. CAS 100-41-4), qui est répertorié comme une substance cancérigène.

Europe

RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le Département des Affaires Réglementaires

Date de Révision 26 février 2020

Annule et Remplace 28 juin 2016

Changement Effectué : Révision des numéros de téléphone en cas d'urgence.

Références

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2013).

Suite de section sur la page suivante

408B RUBBER RENUE™

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Siège Social

9347-193rd Street
Surrey, British Columbia, Canada
V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.